

## **Le paradis, sinon rien ? Imaginaires d'un monde meilleur**

**Estiva Reus**

Estiva Reus participait à la table ronde qui a suivi les conférences des intervenants lors du colloque « [Jusqu'ouù défendre les animaux ?](#) » (Paris, Sciences Po, 23 mai 2011). C'est à ce titre qu'elle a été ensuite sollicitée pour écrire un texte sur le thème « Jusqu'ouù... » et a proposé l'article ci-dessous, dont la rédaction a été achevée pendant l'été 2011.

*La Rédaction*

Qui aspire à monde meilleur ? Nous tous, les animaux. Nous qui sommes sentients, qui pouvons éprouver des émotions et poursuivre des buts. Nous voulons, parfois intensément, échapper à des expériences négatives, accéder à des sources de joie, accomplir certaines choses. Nous échouons souvent à y parvenir. Une partie d'entre nous au moins est consciente de l'existence d'autres êtres présentant les mêmes traits – ou de certains d'entre eux – et souhaite la réalisation ou l'évitement d'événements qui les concernent.

Mais comment nous représentons-nous un monde meilleur (ou la fraction de ce monde dont nous percevons l'existence) et quel chemin imaginons-nous pour y parvenir ? C'est d'une petite partie de ce vaste sujet qu'il sera question ici. Les visions qui seront abordées émanent de représentants de l'espèce humaine. Pas n'importe lesquels : des contemporains, qui pour la plupart se reconnaissent dans une éthique de « l'égalité considération » due à l'ensemble des animaux. Cette éthique est aussi celle que revendique le mouvement dit « de la libération animale », qui veut améliorer le sort des animaux non humains et mettre fin à la négligence dont il a fait l'objet au nom de préjugés spécistes<sup>1</sup>.

Mais à quoi pourrait ressembler un monde dans lequel les aspirations et besoins des animaux auraient été équitablement pris en compte ? Nul ne dispose des outils intellectuels suffisants pour répondre à cette question, ni même pour recenser convenablement tous les paramètres à prendre en considération. Il existe pourtant des visions de ce que pourrait être le bout du chemin, qui sont autant de tentatives de cerner

---

1. Les pensées abordées ne sont pas humanistes : elles ne placent pas l'homme au-dessus de tout, elles ne font pas de son épanouissement l'objectif unique ou privilégié, insistant à l'inverse sur la nécessité d'intégrer pleinement les autres animaux dans le cercle de la considération morale. Pour autant, ces idées se sont développées à l'intérieur d'une culture humaniste, et héritent à certains égards de la manière qu'elle a de concevoir la spécificité de l'espèce humaine. Il arrive parfois à leurs porteurs de parler de l'humanité comme d'une entité collective, un « nous » qui serait en tant que tel un acteur du monde.

les causes du mal et les moyens de les surmonter. Nous en évoquerons trois : l'utopie de l'anéantissement, l'utopie du paradis terrestre, et l'utopie de l'humanité végane.

Le mot « utopie » désigne ici une description d'un état futur, vu à la fois comme souhaitable et comme ayant quelque chance de se réaliser. L'utopie dépeint un monde meilleur – voire le meilleur des mondes – *possible*.

## 1. LE MANIFESTE O.O.S. OU L'UTOPIE DE L'ANÉANTISSEMENT

Le manifeste O.O.S. est un document diffusé sur Internet. On le trouve sur un site<sup>2</sup> qui s'ouvre par un appel à rejoindre le mouvement qui mettra fin à la souffrance dans le monde. Le texte n'est pas daté<sup>3</sup>. Les auteurs en sont anonymes et se présentent comme suit : « Nous étions des militants ordinaires des droits des animaux qui consacraient chaque instant de leur vie à la lutte pour la libération animale, jusqu'au jour où nous avons réalisé que nous dirigeons nos efforts dans la mauvaise direction<sup>4</sup>. »

### 1.1. L'argumentation du manifeste

O.O.S. est le sigle de *The Only One Solution*. En effet, le manifeste traite du seul vrai remède à la souffrance du monde, une souffrance atroce pour des myriades d'animaux (dont des humains), qui se poursuit inexorablement depuis des millénaires. Contre cela, l'unique solution consiste d'après ce manifeste à détruire à jamais toute vie sentiente, ce qui demande la mise au point du « bouton » sur lequel il suffira d'appuyer pour effacer d'un geste la vallée de larmes<sup>5</sup>.

Mais pourquoi ne pas s'employer plutôt à convaincre les humains de devenir véganes<sup>6</sup> ? Une première réponse des auteurs est qu'il est sans espoir d'y parvenir : « Ne comprenez-vous donc pas ? Peu importe que vous ayez raison. Peu importe que les arguments des mangeurs de viande soient irrationnels et incohérents, sinon totalement stupides. Peu importe que vos arguments soient si simples, rationnels et sacrément justes. Malheureusement, cela ne suffit pas<sup>7</sup>. » Le problème est que les humains sont faibles, paresseux, négligents, impulsifs. La plupart d'entre eux sont inaptes à prendre les décisions éthiques les plus basiques ; ils ne savent pas renoncer au pouvoir quand ils sont en position de force ; ils sont incapables de ne pas exercer la violence ; ils n'arrivent même pas à faire ce qui est dans leur propre intérêt ou celui de leur progéniture : « ils continuent à fumer alors qu'ils savent que c'est mauvais pour eux et pour leurs enfants,

---

2. <http://www.onlyonesolution.net/>

3. Le fait que certaines données statistiques figurant dans le manifeste soient récentes indique qu'il est périodiquement actualisé.

4. *The Only One Solution Manifest*, p. 1 de la version téléchargeable en pdf. (Les références que nous donnons renvoient à une version téléchargée en juin 2011.)

5. Précisons que le texte ne fournit aucune piste sur les moyens techniques susceptibles de permettre un jour la création du dispositif de destruction totale.

6. Ce mot, dérivé de l'anglais *vegan*, est orthographié de façon variable quand il est francisé. Nous utilisons ici l'orthographe conseillée par la Société végane française, afin d'adopter une écriture conforme à la prononciation.

7. *Op. cit.*, p. 3.

ils ne font pas d'exercice physique, mangent des tonnes de sucre, de graisse et de cholestérol, et vous croyez sérieusement que l'argument de "l'égle considération des intérêts" peut changer leur comportement<sup>8</sup> ? »

Par ailleurs, quand bien même chaque être humain deviendrait végétarien, l'espèce humaine continuerait, bien qu'à un degré moindre, à nuire aux autres animaux. L'agriculture, même biologique, la production et le transport des marchandises... toutes nos activités font directement et indirectement une foule de victimes. « Dans la vie, tout se fait aux dépens de quelqu'un d'autre. Il est impossible de ne pas causer de souffrance<sup>9</sup>. »

Suffirait-il que l'espèce humaine disparaisse pour que les animaux vivent enfin en paix ? Non, car le mal structurel de la violence et de la souffrance pèse aussi sur les autres espèces. « Dans un monde sans humains, les bébés hyènes continueraient à se battre sans répit les uns contre les autres, arrachant des lambeaux du visage de leurs frères et sœurs [...] pour avoir plus de nourriture. Dans un monde sans humains, les guêpes continueraient à pondre leurs œufs dans les corps des chenilles pour s'assurer qu'à la naissance leur progéniture trouvera un déjeuner (les larves des guêpes dévorent la chenille de l'intérieur). Un monde sans humains ne serait certainement pas un monde libéré du patriarcat. D'innombrables combats brutaux pour le territoire et pour le "droit" de copuler continueraient à se produire. [...] De jeunes animaux continueraient d'être assassinés par des mâles opportunistes qui veulent répandre leurs propres gènes. Chez les dauphins, lions de mer et canards, les femelles continueraient de subir les viols collectifs. [...] Et la minuscule fraction des animaux qui échappera à ses ennemis souffrira de la sécheresse, des inondations, de la maladie, de la faim, de la soif et des misères de la vieillesse<sup>10</sup>. »

C'est pourquoi la seule solution pour en finir avec la souffrance est de mettre fin à toute vie sentiente<sup>11</sup>.

## 1.2. Réponses des auteurs à quelques objections

Les personnes qui luttent contre le spécisme s'engagent en faveur d'un monde moins violent. Elles objecteront probablement qu'il est inacceptable de recourir à la violence, que la seule chose qu'elles puissent faire est d'informer les gens et de les laisser décider en leur âme et conscience. Cette position est d'ailleurs celle qu'adoptent toutes les grandes organisations des droits des animaux. Mais « Pourquoi est-il si évident qu'il appartient aux humains de décider s'ils veulent devenir végétariens ou pas ? »

---

8. *Op. cit.*, p. 3.

9. *Op. cit.*, p. 15.

10. *Op. cit.*, p. 27-28.

11. Le manifeste O.O.S. est rédigé de telle sorte qu'il n'est pas possible de détecter exactement le critère éthique utilisé pour parvenir à cette conclusion. Il se peut que les auteurs se placent dans une optique utilitariste et fassent l'hypothèse que la somme des peines sur Terre dépasse largement la somme des joies. Mais il n'est pas exclu qu'ils adoptent plutôt une optique du « refus de la prise d'otages au bénéfice des plus chanceux ». L'idée serait alors la suivante : sachant que des êtres sentients connaîtront un sort épouvantable si la vie continue, il est juste d'anéantir le monde, quand bien même on priverait ainsi un plus grand nombre d'individus d'une existence satisfaisante.

demandent les auteurs du manifeste<sup>12</sup>. « L'approche non violente est spéciste parce qu'elle est non violente envers les humains mais qu'en même temps, et par voie de conséquence, elle est violente envers les non-humains. Elle confère aux humains un droit automatique et évident de décider si oui ou non ils veulent cesser de torturer<sup>13</sup> » ; « l'approche non violente est à la fois spéciste et paradoxalement extrêmement violente<sup>14</sup> ».

Dira-t-on que nous n'avons pas le droit de tuer ? Cette objection n'a aucune pertinence sachant que nous tuons de toute façon si nous restons en vie, et que refuser de tuer des animaux pour les empêcher de nuire, c'est décider de les laisser en tuer d'autres<sup>15</sup>.

Dira-t-on qu'il est scandaleux de « se prendre pour Dieu » ? Mais c'est ce que nous ferons, que nous acceptons ou refusons d'anéantir le monde<sup>16</sup>. Parce que nous savons. Si nous refusons, nous serons le Dieu qui choisit que des expériences effroyables de terreur, de douleur et de privation continuent d'être vécues.

### 1.3. Une utopie susceptible de gagner le mouvement animaliste ?

Le manifeste O.O.S. peut être un point d'appui stimulant pour la réflexion. Mais quand bien même cet écrit serait largement connu (il ne l'est pas), il est probable qu'il n'a pas l'aptitude à devenir une utopie collective guidant les pas de nombreux militants. La raison n'en est pas seulement que la perspective de la mort – une mort généralisée en l'occurrence – inspire souvent la répulsion et la peur. Elle est aussi que le projet n'ouvre guère de voies d'action à qui voudrait s'y associer, hormis celle de « populariser l'idée », en faisant le pari incertain que cela finira par permettre de réunir les moyens et l'environnement adéquats pour que des scientifiques mettent au point l'arme de destruction totale.

Le projet n'offre aucune possibilité de contribution *partielle* au but final. Ni le suicide, ni le meurtre artisanal, ni le lâcher de bombes, ni même l'éradication d'espèces entières ne constituent de telles contributions. Ils ne feraient que participer à la somme de souffrances qui empoisonne déjà la planète, sans empêcher que la vie sentiente continue, renaisse, prolifère, sous les mêmes formes ou d'autres, avec les mêmes vices que par le passé. On ne contribue à « la seule vraie solution » qu'en mettant au point (ou facilitant la mise au point) du dispositif qui éteindra *toute* vie sentiente pour toujours.

Un autre facteur encore fait que « la seule vraie solution » a peu de chances de compter beaucoup de partisans actifs, même parmi les personnes qui ne trouvent pas d'emblée l'idée effrayante ou immorale. Il s'agit d'un trait psychologique largement répandu que Jon Elster<sup>17</sup> appelle la sur-rationalité ou hyper-rationalité, et qui est une

---

12. *Op. cit.*, p. 21.

13. *Op. cit.*, p. 23.

14. *Op. cit.*, p. 22.

15. *Op. cit.*, p. 31.

16. *Op. cit.*, p. 28.

17. Cf. Elster, 2006, p. 56-59 et Elster, 2010, p. 79-98.

forme d'irrationalité. Une des manifestations de la sur-rationalité réside dans la croyance selon laquelle, confronté à un choix, on découvrira quelle est la meilleure des options en présence, pour peu que l'on y réfléchisse suffisamment. En réalité, il y a un grand nombre de décisions pour lesquelles nous sommes tout à fait incapables de collecter ou de traiter l'information qui serait nécessaire pour y parvenir. Nous ferions aussi bien de laisser un processus aléatoire choisir à notre place. Il n'empêche que face à une décision importante, nous avons le plus grand mal à échapper à la conviction qu'elle doit être prise pour une *raison suffisante*. Appuyer ou non sur le bouton qui éliminera la vie sentiente nous apparaît certainement comme une décision importante. C'est aussi une décision pour laquelle tant l'information à réunir que les jugements à élaborer (en se convainquant qu'ils sont justes) sont immenses et complexes. Au point qu'il est probable que la plupart d'entre nous n'estimeront jamais avoir réuni les raisons suffisantes permettant de savoir s'il est bon de le faire ou pas. Et en l'absence de raison suffisante, l'option « ne pas appuyer » a de grandes chances d'avoir le dessus. Car, face à ce type de choix, intervient le sentiment qu'il y aurait moyen de ne pas choisir : « appuyer sur le bouton » est perçu comme une décision, alors que « ne pas appuyer » passe pour une non-décision. Un sentiment tenace, même quand la raison (ou les auteurs du manifeste O.O.S.) nous font douter qu'il soit fondé.

De plus, la délibération sur l'opportunité d'appuyer sur le bouton destructeur est supposée intervenir alors que ce bouton n'existe pas. Ce n'est qu'une des étapes à franchir avant de parvenir à l'éventuelle résolution de s'engager activement dans le projet d'anéantissement du monde.

Au total, l'impuissance à trouver une raison suffisante pour se convaincre que la solution proposée est la bonne, la pauvreté des voies d'action qui se présentent pour œuvrer en sa faveur, et l'incertitude sur sa faisabilité, conduisent à douter que « la seule vraie solution » parvienne un jour à mobiliser une fraction significative des personnes qui s'engagent pour la libération animale.

## **2. L'UTOPIE DU PARADIS TERRESTRE**

Le paradis sur Terre ? Très peu formulent cette espérance, moins encore suggèrent des moyens pour y parvenir. Brasseurs de vent, apprentis sorciers, émules de Frankenstein... tels sont les qualificatifs qui les attendent. Quelques-uns osent pourtant écrire qu'il existe un chemin vers le paradis.

### **2.1. Sur les pas d'Isaïe**

« Je rêve de la fin des guerres, et pas seulement des humains entre eux ; je rêve de la fin des guerres que livrent les humains aux autres animaux, et je rêve aussi de la fin des guerres que se livrent des animaux entre eux » disait Théodore Monod<sup>18</sup>. Le livre d'Isaïe prédit l'avènement d'un tel monde :

---

18. dans l'émission télévisée « La marche du siècle », 9 avril 1997.

Alors le loup séjournera avec l'agneau,  
la panthère aura son gîte avec le chevreau.  
Le veau et le lionceau se nourriront ensemble,  
et un petit garçon les conduira.

La vache et l'ourse se lieront d'amitié,  
leurs petits seront couchés côte à côte.  
Le lion comme le bœuf mangera du foin. [...]

On ne commettra ni mal ni dommage  
sur toute la montagne consacrée au Seigneur,  
car la connaissance du Seigneur remplira le pays  
aussi parfaitement que les eaux recouvrent le fond des mers<sup>19</sup>.

Pour Andrew Linzey, ces mots expriment parfaitement le rêve qui doit nous animer. Dans la Genèse (1 : 29-30), Dieu prescrit aux animaux comme aux humains de se nourrir de végétaux. Il se pourrait que ce récit ne soit pas tant « une description de *ce qui a été*, que de *ce qui est encore à venir*<sup>20</sup> ».

Linzey compte depuis les années 1970 parmi les intellectuels engagés pour la libération animale, avec une tonalité qui lui est propre. À la différence d'autres auteurs, ce théologien ne fait pas grand cas d'un principe d'égalité des droits ou des intérêts formulé en termes profanes. Il n'utilise pas le concept d'égalité, préférant parler de théo-droits : reconnaître des droits, c'est reconnaître la valeur intrinsèque de la vie donnée par Dieu<sup>21</sup>.

Linzey s'élève contre l'interprétation anthropocentrée des Écritures propagée par les Églises. Le Créateur qui aime toutes les créatures a été défiguré, converti en un Dieu trop petit, préoccupé uniquement du bien de l'espèce humaine. « Beaucoup de chrétiens ont abandonné l'idée évangélique de rédemption de toute la création. Le maximum qu'ils sont capables d'imaginer est une humanité sauvée et améliorée<sup>22</sup>. » Or, croire que le Créateur est indifférent à la souffrance animale dans la nature, ou croire qu'il a fait les animaux pour que les hommes en disposent à leur guise, c'est renoncer à la foi en un Dieu de justice et de bonté. Pour Linzey, on s'est mépris sur le sens de la domination accordée par Dieu aux humains sur les animaux. Il ne s'agit pas d'un droit à la tyrannie, mais d'une invitation à coopérer avec Dieu pour prendre soin de la création et à travailler avec lui à l'avènement d'un nouveau ciel et d'une nouvelle terre, « un monde de coexistence pacifique entre toutes les espèces. Un monde où il y a place pour tous et où chaque besoin est satisfait<sup>23</sup> ». Nous ne savons pas exactement comment cela adviendra, mais « nous sommes l'espèce qui peut rêver des rêves semblables aux rêves divins et qui peut les réaliser par la grâce divine<sup>24</sup> ».

---

19. Isaïe, 11 : 6-9.

20. Linzey, 2007, p. 20.

21. Sur la notion de théo-droits, cf. Linzey, 2000, p. 39-41 ; Linzey, 2009, p. 48-51.

22. Linzey, 2007, p. 10.

23. Linzey, 2007, p. 20

24. Linzey, 2007, p. 15.

## 2.2. Ingénierie du paradis

Et si l'on n'attend rien de la grâce divine ? Il existe une version athée du paradis terrestre à venir, dont le principal inspirateur est David Pearce, auteur d'un manifeste intitulé *The Hedonistic Imperative*<sup>25</sup> ou, en abrégé, « H.I. ». Bien qu'il se définisse comme un utilitariste négatif<sup>26</sup>, il ne propose pas l'anéantissement du monde animal. Il songe à des techniques qui permettront à la fois d'abolir la souffrance et de jouir davantage des bonheurs de l'existence.

Jusqu'à présent, les êtres sentients ont été soumis au jeu cruel de l'évolution darwinienne, dont les gagnants sont sélectionnés par leur capacité reproductive supérieure, laquelle est fréquemment corrélée à des comportements égoïstes ou violents, ainsi qu'à une sensibilité à la douleur, la peur, et autres émotions pénibles, dans la mesure où elles favorisent la survie. Mais les avancées du génie génétique, des neurosciences, de la pharmacologie et autres sciences et techniques laissent dès à présent entrevoir la possibilité d'échapper à ce funeste destin.

La constitution des êtres sentients pourra être modifiée afin qu'ils jouissent leur vie durant d'une large gamme d'émotions intensément plaisantes, sans compromettre leur aptitude à survivre et à se reproduire, et sans nuire à leur créativité<sup>27</sup>. C'est aussi l'architecture des écosystèmes qui sera revue par modification des êtres qui les peuplent. Les carnivores disparaîtront, tandis que des animaux herbivores, à constitution et aptitudes améliorées, vivront en sécurité et disposeront de ressources suffisantes grâce à une natalité contrôlée. À ceux qui seraient tentés de pleurer l'extinction des prédateurs magnifiques que sont les félins tels que nous les connaissons, Pearce répond que leur point de vue serait sans doute différent si c'étaient eux qui connaissaient la terreur d'être capturés et dévorés vivants<sup>28</sup>.

L'auteur s'emploie à argumenter que ce projet est authentiquement moral face à des lecteurs dont il devine les réticences. Il plaide que la fin poursuivie est à la fois désirable et accessible. Le passage à l'ère post darwinienne pourrait intervenir selon lui vers la fin du quatrième millénaire. Le manifeste H.I. est pauvre en indications sur le cheminement social (et non technique) qui permettrait d'atteindre l'objectif et de garantir que le progrès se fasse au bénéfice de tous. À cet égard, le programme semble se réduire à ceci : « vaincre les préjugés qui empêchent de reconnaître l'excellence du projet » et « faire pression sur les gouvernements pour qu'ils mettent à la disposition

---

25. Publié en ligne en 1995, l'ouvrage a été régulièrement complété jusqu'en 2007 par des réponses aux objections insérées à la fin du chapitre 4.

26. L'utilitarisme négatif se donne pour critère éthique la minimisation de la souffrance, à la différence de l'utilitarisme classique (hédoniste) dont le critère est la maximisation du bonheur (déduction faite des peines).

27. Pearce s'inscrit dans la mouvance intellectuelle appelée « transhumanisme » qui préconise la transformation biologique de la nature humaine de façon à améliorer les performances physiques et mentales des (post) humains ainsi que leur bien-être émotionnel. La variante de transhumanisme dont il est le représentant le plus connu, nommée « abolitionnisme » (en référence à l'abolition de la souffrance par l'usage des biotechnologies), se distingue d'autres courants transhumanistes par le fait qu'elle inclut pleinement les animaux non humains parmi les bénéficiaires de l'ingénierie du paradis.

28. Sur ce sujet, voir également Pearce, 2009.

des chercheurs les ressources nécessaires pour que la science avance vite ». Pearce (2009) ne cache d'ailleurs pas que le projet abolitionniste n'est encore qu'une esquisse : il ne pourra progresser vers une forme plus achevée que s'il réussit à s'implanter dans la sphère scientifique et politique, et s'il se crée des organisations œuvrant à le populariser dans la société.

Quand bien même le manifeste H.I. serait largement connu (il ne l'est pas), il est douteux qu'il puisse aujourd'hui devenir une source d'inspiration majeure pour le mouvement de libération animale. Même pour qui serait convaincu de la justesse du but, il reste trop lointain et difficile à appréhender dans sa globalité. Le projet offre peu de modalités d'action laissant espérer une participation significative à sa réalisation. Il donne facilement prise à la crainte que les techniques envisagées soient détournées à de mauvaises fins. Les perspectives ouvertes diffèrent cependant de celles du projet d'anéantissement en cela qu'il est envisageable de procéder *par étapes*, en jugeant au cas par cas de leur pertinence et de leur faisabilité.

### 2.3. Direction le paradis... mais à petits pas

Les manifestes H.I. et O.O.S. sont des illustrations particulières d'un courant de pensée plus large : celui qui considère que tous les maux dont souffrent les êtres sentients relèvent du champ de l'éthique. Ce qui fait mal est mal, quelle qu'en soit la cause. Il s'en déduit qu'il est moral d'intervenir lorsqu'on peut y porter remède. Il ne manque pas d'auteurs pour affirmer, par exemple, que la prédation est un mal : Steve Sapontzis (1987), David Olivier (1993), Yves Bonnardel (1996), Alan Dawrst<sup>29</sup> (2009), Oscar Horta (2010), Jeff Mc Mahan (2010)... Dès lors, il est juste de s'y opposer, dans la mesure où les effets négatifs induits par l'intervention ne risquent pas de dépasser la souffrance épargnée.

Ces auteurs accordent de l'importance à l'affirmation de cette position, quand bien même elle ne serait pour l'heure que de principe, car refuser de désigner un mal comme tel, c'est fermer la porte à toute recherche de solutions. Reste que, sur le plan pratique, les limites du possible semblent actuellement étroites, et que personne ne cherche activement les moyens de les repousser<sup>30</sup>.

## 3. L'UTOPIE DE L'HUMANITÉ VÉGANE

Cette troisième vision du but vers lequel il faut tendre est la seule qui soit largement connue et approuvée par les acteurs du mouvement de libération animale. Elle se caractérise par la volonté de faire disparaître l'ensemble des usages que font les humains des autres animaux, au détriment de ces derniers, que ce soit pour

29. Alan Dawrst est le pseudonyme sous lequel Brian Tomasik a publié ce texte en 2009 [ndlr].

30. À de rares exceptions près. Un exemple de réalisation concrète a été la mise au point d'aliments végétaliens satisfaisant les besoins nutritionnels spécifiques des chiens et chats, déclinés sous les formes habituelles (croquettes, pâtées, biscuits, « os »...). Les animaux compagnons nourris de cette manière cessent de constituer des débouchés pour la prédation humaine (pêche) ou pour le produit des abattoirs. À l'avenir, on peut imaginer que la production de viande *in vitro* permette à petite échelle de fournir un substitut aux proies à des prédateurs sauvages.



l'alimentation (viande, poisson, lait, œufs...), l'habillement (laine, cuir, fourrure...), les loisirs (corrida, chasse, cirque...) ou la recherche (expérimentation animale).

### **3.1. Une apparence d'idéal**

Le projet d'humanité végane peut à peine être qualifié d'utopie. Il n'est pas l'esquisse d'un monde futur qui serait la meilleure option parmi les mondes possibles<sup>31</sup>. En lieu et place d'idéal, on trouve une liste : un catalogue de réformes souhaitables. Il y a cependant des raisons qui font que ce projet peut inspirer l'engagement à la manière d'un idéal, même s'il ne se trouvera personne ayant réfléchi à la question pour soutenir que cela puisse être le mieux que l'on doive et puisse faire concernant les bêtes.

#### ***Un effet de la littérature contemporaine***

Les écrits des auteurs les plus influents dans le mouvement de libération animale présentent une structure commune. D'une part, ils posent et défendent un principe général d'égalité de considération due aux êtres sentients. D'autre part, ils développent certaines implications résultant de ce principe. Celles-ci concernent toujours la remise en cause d'*usages* faits par les humains des autres animaux, avec une place centrale accordée à celui qui fait le plus de victimes : l'usage alimentaire<sup>32</sup>. Cela a pu favoriser le sentiment chez des lecteurs que les domaines mentionnés épuisaient les conséquences découlant dudit principe.

De même, le fait que le projecteur soit mis sur les torts causés aux animaux du fait de leur utilisation par les humains a pu faire oublier que ces derniers leur nuisent aussi d'autres manières. Si à cet oubli se superpose le sentiment que la prescription « ne pas nuire à autrui » délimite clairement le champ du devoir, le passage à une humanité végane apparaît comme l'entrée dans l'ère de la justice envers les animaux.

#### ***L'éclat d'une déclaration des droits***

En 1864, Frédéric Bastiat écrivait : « La justice, on sait ce qu'elle est, où elle est. C'est un point fixe, immuable. Que la loi la prenne pour guide, chacun sait à quoi s'en tenir et s'arrange des conséquences. Mais la fraternité, où est son point déterminé ? Quelle est sa limite ? Quelle est sa forme ? Évidemment, c'est l'infini<sup>33</sup>. » Il poursuivait en mettant en garde contre le danger qu'il y aurait à régir par la loi et la contrainte sociale ce qui relève de la bienfaisance individuelle.

---

31. Cette observation ne pointe pas l'absence de propositions concernant les relations intra-humaines, celles-ci sortant du champ que le projet a l'ambition de couvrir.

32. Un parcours attentif de ces écrits montre cependant que les dommages causés par les humains aux animaux par d'autres voies sont abordés, même s'ils restent à l'arrière-plan. Il en va de même des dommages que subissent les animaux indépendamment des activités humaines. Ces derniers sont mentionnés, mais l'idée d'intervention correctrice est rapidement écartée, soit au motif que le remède risque d'être pire que le mal, comme chez Singer, soit au motif que cela outrepasserait nos devoirs de justice envers les animaux, comme chez Regan. Cf. Singer, 1993, p.339-340 ; Regan, 2004, p. 357.

33. Bastiat, *Justice et fraternité*, 1864, cité par François Ewald, 1986, p. 59.

Cette idée d'une distinction nette entre justice et bienfaisance imprègne le courant du droit naturel qui inspira les déclarations des droits du XVIII<sup>e</sup> siècle. Celle de 1789 énumère les droits dont le respect relève de la justice, auxquels correspondent des obligations « négatives » : des devoirs de ne pas nuire, non de façon générale, mais en évitant de causer une série déterminée de torts<sup>34</sup>.

L'utopie de l'humanité végane pourrait être vue comme une transposition de ce type de pensée, aboutissant à l'énoncé d'un ensemble de droits fondamentaux des animaux. On comprend l'attrait et l'intérêt de procéder ainsi en un temps où les droits fondamentaux humains jouissent d'un grand respect (en tant que principes). À certains égards pourtant, les versions animalistes des déclarations des droits renvoient à une conception anachronique de la justice.

Notre droit a évolué depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. S'agissant des êtres humains, il a intégré de façon croissante une responsabilité de la société dans la prévention de risques. Il a légitimé l'intervention publique pour redistribuer la charge de certains dommages ou les possibilités d'accès à certaines opportunités. C'est ce qui a permis, par exemple, l'ouverture de droits à des personnes touchées par la pauvreté, la maladie ou la vieillesse. La Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée par l'ONU en 1948 intègre des droits sociaux. Les notions de justice et de responsabilité se sont ainsi partiellement détachées de la notion de faute imputable à des agents moraux déterminés, et ont inclus des éléments qu'on considérait autrefois comme relevant de la bienfaisance. La délimitation supposée immuable du domaine de la justice a laissé place à une frontière évolutive au gré de l'histoire politique des sociétés.

S'agissant des animaux, il rare en revanche de voir cette conception élargie de la justice inspirer les énoncés de leurs droits fondamentaux. Les revendications les plus souvent exprimées les concernant restent dans les limites de l'ancien modèle des déclarations des droits, centrées sur quelques droits négatifs.

### ***Une si merveilleuse nature***

La question d'un éventuel devoir d'ingérence dans la vie sauvage n'est que faiblement présente dans le mouvement de libération animale. Le contexte est peu favorable tant à la réflexion sur le sujet<sup>35</sup> qu'à sa mise en avant dans le débat public. Nous sommes à un moment de l'histoire où la perception d'une catastrophe écologique grandit dans la population (réchauffement climatique, extinction massive d'espèces...). À cela s'ajoute la prégnance d'une vision idéalisée nature. On la dit volontiers autorégulée, harmonieuse, faite d'interdépendances fructueuses entre les êtres qui la peuplent : un royaume parfait en somme, menacé seulement par la démesure des ravages causés par l'espèce humaine. Ce discours favorise l'illusion selon laquelle il suffirait de réparer les désordres humains pour parvenir au meilleur des mondes.

---

34. Article 2 de la Déclaration des droits de l'homme de 1789 : « Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression. »

35. Il serait toutefois excessif d'affirmer que cette réflexion est totalement absente. Voir par exemple Horta (2012).

Les penseurs de l'éthique animale ne se rendent pas complices de la diffusion de cette croyance<sup>36</sup>. Mais il n'est pas exclu qu'elle habite une partie des militants. En tout cas, faute de propositions substantielles à avancer pour rendre la vie sauvage moins cruelle, les organisations animalistes évitent d'attaquer frontalement la foi dans les harmonies naturelles<sup>37</sup>.

### 3.2. Une délimitation des objectifs qui fait sens malgré tout

La liste des thèmes phares du mouvement de libération animale ne comporte que des obligations négatives envers les bêtes, sans pour autant être la traduction d'une prescription de « ne pas nuire » (ou de réduire les torts causés là où ils sont inévitables). En effet, une masse d'interactions nocives entre humains et animaux sont laissées de côté : la compétition pour l'occupation de territoires, l'extermination des « nuisibles » qui envahissent les habitations ou menacent les récoltes, la multitude d'animaux blessés ou tués de façon non intentionnelle par les activités de transport ou lors des travaux agricoles<sup>38</sup>...

Ce n'est qu'au prix d'hypothèses absurdes qu'on parviendrait à confondre « passage à une humanité végane » et « éradication des maux ou des injustices dont souffrent les bêtes ». Il faudrait imaginer une planète divisible en une zone exclusivement humaine et une zone exclusivement animale, pour qu'arrêter d'utiliser les animaux équivaille à cesser de leur porter préjudice. Il faudrait une confiance aveugle dans la bonté de la nature pour imaginer qu'une fois la Terre ainsi divisée, les animaux vivraient sans souci dans leur partie du monde.

Les thèmes mis en avant par le mouvement de libération animale ne peuvent être tenus pour l'ensemble des conclusions déduites d'un principe éthique directeur. Il manque trop de pièces. Mais considérés sous un autre angle, ils ne manquent pas d'atouts. La sélection des objectifs paraît moins arbitraire si aux considérations de justesse morale on ajoute la prise en compte de contraintes liées au contexte humain, culturel et technique où s'expriment ces propositions. À défaut d'offrir un idéal comme

---

36. Il leur arrive même de s'en démarquer explicitement. « Pour ce qui est des relations entre les espèces, la nature a les griffes et les dents rouge sang » écrit Regan (2004, p. 357) tandis que Singer (2007, p. 53) loue la perspicacité avec laquelle John Stuart Mill a dénoncé les erreurs de jugement liées aux usages normatifs des mots « nature » et « naturel ».

37. La carence de propositions concrètes issues de l'éthique animale concernant la vie sauvage, ou le passage à des modes de production moins nocifs pour « l'environnement », fait que ce sont plutôt des organisations écologistes qui constituent la force de proposition en la matière. Sur ces sujets, les organisations animalistes sont absentes du terrain social et politique, ou n'y interviennent qu'en empruntant à la thématique des groupes écologistes ou en association avec eux. Et cela bien que les éthiques animale et environnementale ne soient pas solubles l'une dans l'autre. Toutes deux se distinguent de l'humanisme en ce qu'elles ne se veulent pas (ou moins) anthropocentrées. Elles renvoient cependant à des conceptions différentes du bien : ce qui est bon pour la biodiversité ou la préservation de tel écosystème n'a aucune raison de coïncider systématiquement avec ce qui rend plus heureuse ou plus conforme à l'équité l'existence des êtres sentients.

38. On fait simplement ici le constat que ces questions ne sont pas à l'ordre du jour dans le mouvement de libération animale, sans vouloir suggérer qu'elles y sont jugées indifférentes. Le fait est qu'elles ne sont que marginalement abordées, même si l'on peut trouver des exemples d'initiatives personnelles ou collectives dans ces domaines.

horizon, le projet d'humanité végétane constitue un programme ambitieux et, peut-être, réalisable.

### ***Un rapport entre efficacité et coût du changement extraordinairement favorable***

L'arrêt des utilisations humaines des animaux constituerait le plus grand progrès social jamais accompli, si l'on considère le nombre vertigineux d'atrocités auxquelles il mettrait fin.

Les réformes à mettre en œuvre pour y parvenir semblent modestes au regard de l'ampleur des bienfaits qui en résulteraient. Elles peuvent être entreprises sans attendre ni une révolution sociale, ni des avancées fabuleuses des sciences et techniques : un monde humain sans viande, fourrures, corridas ou souris livrées aux expérimentateurs ressemblerait à peu de choses près à celui dans lequel nous vivons déjà. « C'est un petit pas pour l'homme, mais un bond de géant pour les animaux » pourra-t-on dire si la transition vers une humanité végétane a lieu un jour.

### ***Une sélection d'objectifs psychologiquement pertinente***

Pour qu'un problème soit pris au sérieux, il ne suffit pas que des données attestant de son existence soient disponibles. Comme le rappelle Jon Krosnick, « désigner un problème comme grave peut mettre les gens mal à l'aise s'ils sentent qu'ils ne peuvent pas le résoudre ou qu'ils ne devraient pas le résoudre. Par exemple, Downs (1972) soutient que l'attention portée par le public à un problème décline quand les gens réalisent qu'il sera difficile de trouver une solution. De même, Schuman *et al.* (1986) ont constaté que les gens disaient ne pas mentionner la menace de guerre nucléaire comme un problème important pour le pays simplement parce qu'on ne pouvait rien y faire, et non parce que le risque n'était pas substantiel et réel. Les travaux de Brickman *et al.* (1982) suggèrent que généralement les gens n'attribuent pas la responsabilité de résoudre un problème à ceux qui ne l'ont pas causé. Bien que les gens puissent parfois vouloir que le gouvernement résolve des problèmes dont la société n'est pas responsable (par exemple, trouver des remèdes au cancer), ils attendent plus facilement du gouvernement qu'il aide à résoudre des problèmes créés par la société<sup>39</sup>. »

Les thèmes sur lesquels se concentre le mouvement de libération animale concernent précisément les domaines où il est le plus évident qu'il y a une responsabilité de la société. Il cible des activités dont la nature même implique de maltraiter, blesser, emprisonner, tuer des animaux. Ce sont aussi des activités dont on peut se passer : le problème a une solution.

L'expérience enseigne cependant que même ce qui pourrait sembler le plus évident ne l'est pas vraiment. Il faut déployer des trésors d'énergie pour rendre présent à l'esprit du public le lien existant, par exemple, entre « viande » et « abattoir ». Il en faut tout autant pour faire savoir qu'une alimentation végétalienne, ou simplement moins

---

39. Jon A. Krosnick *et al.*, 2006, p. 13.

carnée, est envisageable. Une fois cette étape franchie, le changement des pratiques de consommation a d'autant plus de chances de se produire qu'on a créé un environnement facilitant la transition, sachant que de leur côté les filières de productions animales font de leur mieux pour rendre une telle transition difficile et impensable. Dans ces conditions, on peut comprendre que les efforts des acteurs de la libération animale soient restés concentrés sur la remise en cause de l'utilisation des animaux comme source directe ou indirecte de biens de consommation.

### ***Un projet à voies d'accès multiples***

Le fait que le projet d'humanité végétarienne puisse se décliner comme une liste d'objectifs concrets, indépendamment d'un énoncé très spécifique de principes, fait qu'il peut s'intégrer dans des courants philosophiques ou spirituels divers.

Ses promoteurs peuvent choisir de coopérer avec des acteurs dont les buts ne sont que partiellement similaires : par exemple, avec des organisations qui combattent la pêche ou l'élevage industriels, sans remettre en cause le fait de manger des animaux.

Chacun des axes distingués se prête à une progression par étapes : ainsi, obtenir l'interdiction des tests sur animaux pour la mise au point de cosmétiques est un pas vers l'abolition de l'expérimentation animale.

La palette des formes d'action ouvertes aux personnes et organisations désireuses de faire reculer les usages humains des animaux est vaste : sensibilisation des consommateurs (faire évoluer les habitudes d'achat), action auprès des circuits de distribution (faire retirer certains produits de la vente, en promouvoir d'autres), action auprès des institutions (peser sur les politiques publiques, sur l'évolution des lois et règlements), présence dans l'actualité culturelle et intellectuelle (livres, films...), présence dans l'arène politique (à l'image du parti pour les animaux aux Pays-Bas), « action directe » (opérations illégales destinées à libérer des animaux ou à causer des dommages matériels aux entreprises liées à l'exploitation animale)...

Au total, le projet d'humanité végétarienne présente des caractéristiques qui permettent de comprendre qu'un mouvement social pluriel œuvrant en sa faveur ait pu naître et grandir.

### **ÉPILOGUE**

En guise d'épilogue, voici une histoire. C'est une histoire vraie et banale.

Il était une fois à Kingersheim, dans le Haut Rhin, un élevage de poules pondeuses. Deux hangars sans fenêtres, d'une capacité de 100 000 poules chacun, accueillent les pensionnaires dans des cages grillagées superposées sur six étages.

Les poules naissent ailleurs, dans les armoires à incubation d'un couvoir. Ensuite, elles sont dirigées vers l'atelier de sexage où on les sépare des poussins mâles, lesquels sont immédiatement tués. Les poulettes grandissent dans une « poussinière », un bâtiment aveugle dans lequel elles sont soit au sol, soit en batterie de cages. Ni leurs mères, ni aucun groupe d'oiseaux adultes n'accompagnent leur enfance. On les ampute

du bout du bec pour limiter les pertes consécutives aux comportements d'agression, fréquents dans ces univers surpeuplés.

À l'âge de 18 semaines, elles sont conduites à l'élevage de ponte. Éclairage électrique, cages, promiscuité, vacarme, puanteur. Au bout d'un an, le bâtiment est vidé de ses habitantes qui terminent leur existence suspendues par les pattes sur une chaîne d'abattage, tandis qu'une nouvelle génération de pondeuses arrive pour les remplacer.

Le cycle se déroulait normalement à Kingersheim, jusqu'à l'automne 2010. Excédés par une invasion de mouches, des riverains pénètrent alors dans l'élevage. Ils découvrent des milliers de poules mortes et d'autres décharnées, hagardes, enfermées parmi les cadavres de leurs congénères. Suite à des difficultés financières, la société Alsace Œufs a cessé d'alimenter régulièrement les oiseaux. Ils sont en train de mourir de faim.

Le préfet se saisit du dossier ; il y a problème sanitaire : les mouches, les déjections, les salmonelles... Il faut vider les bâtiments au plus vite. Le 20 novembre au matin, le site, cerné par des forces de police qui empêchent les observateurs d'approcher, voit arriver les camions qui doivent conduire les poules vers un ou des abattoirs inconnus. Quelques images volées par des enquêteurs de la protection animale montrent un ramassage musclé. On devine des os qui cassent alors que les poules sont projetées par grappes dans les caisses de transport.

Deux mois plus tard, à Guiclan, dans le Finistère, le sous-préfet se déplaçait pour l'inauguration d'un élevage d'une capacité de 102 000 poules, réparties sur 10 étages, dont il saluait la création par ces mots : « J'étais [...] à Plouvorn, il y a quinze jours, pour l'inauguration d'une porcherie. On retrouve ici des outils au top de la technologie : c'est un signe de confiance dans le métier. Nous sommes vraiment dans un terroir de gens entrepreneurs<sup>40</sup>. »

Comment fait-on pour arrêter cela ?

Le mouvement moderne de libération animale a un demi-siècle. Quand on s'interroge sur son écho dans la société, le bilan apparaît paradoxal. La question animale est bien plus présente dans les médias et le débat public qu'elle ne l'était cinquante ans en arrière. Les thèses de la différence radicale entre humains et animaux ont vu leur popularité décliner. Le principe selon lequel les bêtes méritent d'être protégées du simple fait qu'elles éprouvent des émotions est déjà majoritairement approuvé. À défaut de droit à la vie, des prescriptions concernant le bien-être animal sont inscrites dans un nombre croissant de textes juridiques.

La prise en compte des animaux a progressé dans l'opinion. Mais dans les faits ? Les chasseurs continuent à chasser et les laboratoires à expérimenter. Malgré quelques avancées ponctuelles, globalement, la condition animale a empiré. Il n'y a jamais eu autant d'élevages concentrationnaires, ni autant de bateaux de pêche traquant les habitants des mers.

Ce contexte n'est peut-être pas étranger au climat qui règne dans le mouvement de libération animale. Aujourd'hui, la réflexion sur ce que pourraient être les implications encore inexplorées d'un principe d'égalité de considération ne mobilise pas grand monde.

---

40. Information publiée sur le site du journal *Ouest France* le 4 février 2011.

De même, peu de militants se demandent si le mieux que l'on puisse espérer est le paradis ou le néant. Du moins, rares sont ceux qui règlent leur action en fonction de la réponse à cette question. L'essentiel de l'intelligence théorique et pratique disponible est aspiré par la question des stratégies et des actions à mettre en œuvre dans le présent.

Quelles initiatives prendre pour obtenir des progrès concrets pour les animaux ?  
Comment fait-on ?

Septembre 2011

-----

## Références

Bonnardel, Y. 1996. « Contre l'apartheid des espèces – À propos de la prédation et de l'opposition entre écologie et libération animale ». *Les Cahiers antispécistes*, n° 14, décembre.

<http://www.cahiers-antispécistes.org/spip.php?article103>

Dawrst, A. 2009. « Devrait-on intervenir dans la nature ? » (Traduction française d'un commentaire de Dawrst publié le 20 septembre 2009 dans la revue *Pensata Animal*).

<http://reducing-suffering.org/wp-content/uploads/2014/11/intervene-in-nature.pdf>

[Ndlr : le lien qui figurait dans l'article d'Estiva Reus ne fonctionnant plus, il a été remplacé par un autre, renvoyant au même texte, à ceci près que l'auteur – Brian Tomasik – n'utilise plus le pseudonyme « Alan Dawrst ».]

Elster, J. 2006. *Raison et raisons*. Collège de France / Fayard.

Elster, J. 2010. *L'irrationalité – Traité critique de l'homme économique*. Vol. 2. Seuil.

Ewald, F. 1986. *L'Etat providence*. Grasset.

Horta, O. 2010. « Disvalue in nature and intervention – The fox, the rabbit and the vegan food rations ». *Pensata Animal*, 4 juillet.

<https://masalladelaespecie.files.wordpress.com/2011/09/disvaluenatureintervention.pdf>

[Ndlr : le lien vers *Pensata Animal* qui figurait dans l'article d'Estiva Reus ne fonctionnant plus, il a été remplacé par un autre lien conduisant au même texte.]

Horta, O, 2010. « The Ethics of the Ecology of Fear against the Nonspeciesist Paradigm: A Shift in the Aims of Intervention in Nature », *Between the Species*, vol. 13 : Iss 10, août.

<http://digitalcommons.calpoly.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1114&context=bts>

[Ndlr : une traduction française de cet article a été publiée en novembre 2012 dans le n° 35 des *Cahiers antispécistes*, sous le titre « Éthique de l'écologie de la peur versus paradigme antispéciste – Changer les objectifs des interventions dans la nature ».]

Pearce, D. 1995. *The Hedonistic Imperative*, édité en ligne par l'auteur.

<https://www.hedweb.com/hedab.htm>

- Pearce, D. 2009. « Reprogramming Predators », édité en ligne par l'auteur.  
<https://www.hedweb.com/abolitionist-project/reprogramming-predators.html>
- Linzey, A. 2000. *Animal Gospel*. Westminster John Knox Press.
- Linzey, A. 2007. « Évangile animal ». *Les Cahiers antispécistes*, n° 28, mai, p. 5-27.  
 (Traduction d'extraits de l'ouvrage précédent).  
<http://www.cahiers-antispecistes.org/spip.php?article334>
- Linzey, A. 2009. *Théologie animale, One Voice*.
- Krosnick, J. A., Holbrook, A. L., Lowe, L., Visser, P. S. 2006. « The Origins and Consequences of democratic citizens' Policy Agendas: A Study of Popular Concern about Global Warming ». *Climatic Change*, volume 77, n° 1-2.  
<https://pprg.stanford.edu/wp-content/uploads/2006-GW-National-Seriousness.pdf>
- McMahan, J. 2010. « The Meat Eaters ». *The New York Times*, 19 septembre.  
<http://opinionator.blogs.nytimes.com/2010/09/19/the-meat-eaters/>
- McMahan, J. 2010. « Predators : A Response ». *The New York Times*, 28 septembre.  
<http://opinionator.blogs.nytimes.com/2010/09/28/predators-a-response/>
- Olivier, D. 1993. « Pourquoi je ne suis pas écologiste ». *Les Cahiers antispécistes*, n° 7, juin.  
<http://www.cahiers-antispecistes.org/spip.php?article52>
- Regan, T. 2004. *The Case for Animal Rights*. 2<sup>e</sup> édition. University of California Press.  
 [Ndlr : Cet ouvrage a été publié en langue française aux éditions Hermann en 2013 sous le titre *Les Droits des animaux*. Traduction Enrique Utria.]
- Sapontzis, S. F. 1987. *Morals, Reason and Animals*, Temple University Press.
- Sapontzis, S. F. 1996. « Faut-il sauver le lièvre du renard ? » *Les Cahiers antispécistes*, n° 14, décembre. (Traduction du chapitre 3 de l'ouvrage précédent)  
<http://www.cahiers-antispecistes.org/spip.php?article102>
- Singer, P. 1993. *La libération animale*. Traduction de la 2<sup>e</sup> édition anglaise. Grasset.
- Singer, P. « La pertinence de Mill aujourd'hui – Un point de vue personnel ». *Les Cahiers antispécistes*, n° 28, mai, p. 39-56.  
<http://www.cahiers-antispecistes.org/spip.php?article336>
- The Only One Solution Manifest*. [Texte anonyme, non daté, dont les versions téléchargeables sur Internet sont retouchées au fil du temps.]  
<http://www.onlyonesolution.net/pdf/manifest.pdf>